

ORGANE
de
LA VILLE
de
LAC MEGANTIC
et de la
REGION

L'ECHO de FRONTENAC

Autorisé comme
envoi postal de la
deuxième classe,
Ministère des Pos-
tes, Ottawa

19e année, No 8

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 18 décembre 1947

L-Philippe Poulin, directeur

Nos souhaits

A nos lecteurs et à nos lectrices,
à nos annonceurs et à nos correspondants,
à nos amis, à nos imprimeurs,
à tous ceux enfin qui s'intéressent au
JOURNAL REGIONAL
nous offrons nos vœux les meilleurs et les plus sincères
pour un
JOYEUX NOEL
et une
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A Lac-Mégantic et dans les paroisses du comté de Frontenac, tout comme ailleurs, dans le Canada entier, s'ouvrira demain la belle et grande période des fêtes de NOEL et du PREMIER de L'AN, des réjouissances familiales et amicales qu'elle apporte chaque année avec elle. Ce sont d'abord les préparatifs au grand événement rappelant la naissance du Dieu Sauveur que l'on se prépare à accueillir avec les mêmes sentiments qui, il y a 2,000 ans, amenèrent à son berceau les bergers, les mages et les anges.

C'est la période où, par mille délicatesses, mille attentions, on s'efforce de resserrer les liens de l'amitié et de l'affection; c'est la période des bons souhaits, des cadeaux, des étrennes; enfin, c'est la période où s'échangent poignées de mains accompagnant ces bons souhaits que l'on se dit et répète à satiété.

Que sur vos foyers, sur vos familles, sur vous-mêmes en particulier, lecteurs et lectrices de "L'Echo de Frontenac", descendent les joies les plus ardentes et que sur vos entreprises rejaillissent les fruits de vos efforts, de votre dévouement et de votre labeur, les succès les meilleurs.

Que 1948 soit pour vous tous une bonne, heureuse et fructueuse année, la plus belle et la plus heureuse de votre vie; que vos désirs soient exaucés.

La Direction

Dernier appel

Depuis au-delà d'un mois, on parle de la campagne du Timbre de Noël. Jusqu'ici les résultats sont très encourageants. On s'y intéresse de partout. Il y a cependant des retardataires et c'est à ceux-là que je m'adresse particulièrement.

On a dit beaucoup de choses sur la tuberculose, on en dit tous les jours, c'est une question d'actualité. Autrefois on s'apitoyait sur le sort d'un tuberculeux et en guise de consolation on disait qu'il n'était pas pire que les autres; c'était une maladie incurable et à ceux qui en étaient atteints, on leur prescrivait comme traitement la fréquentation des sacrements.

La tuberculose est une maladie contagieuse qui se propage par hérédité et par contagion directe les données actuelles de la science sont que l'hérédité joue peu de rôle dans la propagation de la maladie reste la contagion. Le microbe infecte l'organisme humain insidieusement; affecte les personnes grasses ou maigres, la classe aisée et les pauvres. Depuis quelques années la science et l'expérience nous enseignent que c'est une maladie curable. Il ne faut pas se laisser aller, il faut réagir. C'est une maladie curable, mais à condition qu'elle soit prise au début. Avec les progrès de la science on saura sans doute, plus tard, trouver un remède pour guérir cette maladie à n'importe quel stage de son évolution, mais il ne faut pas compter sur ce remède future.

Il est reconnu aujourd'hui que c'est une maladie guérissable mais à la condition d'être traitée dès le début avant même qu'on s'aperçoive, qu'on est malade. Pour faire le dépistage de la maladie et du traitement à ce stage, il faut à l'organisation des fonds et c'est la raison de cette campagne de l'achat du timbre de Noël.

Que chacun fasse sa part, et nous sommes tous capables de faire quelque chose, même les plus pauvres peuvent se priver de quelques cigarettes ou d'un verre de boisson à cette fin, ce qui améliorera leur santé et aidera grandement au soulagement des tuberculeux.

Docteur Charles BOISVERT



"IL EST NÉ LE DIVIN ENFANT"

Assemblée de la Ligue des Propriétaires

Elections des officiers et des directeurs

Les membres de la Ligue des Propriétaires de Lac-Mégantic tenaient une assemblée générale, mardi soir dernier, à la Salle de l'Hôtel de Ville. La réunion fut sous la présidence de M. Jos. Du Tremble, président et on y remarquait encore MM J. Armand Drouin, avocat, Clément Lessard, L. Philippe Cliche, avocat, Denis Lemay, Alfred Fillion, Philias Roy, Albert Choquette, Thomas Latulippe, Lucien Lapiere, Dr Jos. Aubut, Paul N. Gagnon, Odion Fortier, Etienne Chartier, Albani Beaulé et autres.

Le président récita la prière puis annonça l'ouverture de la séance. Le secrétaire fit l'appel des officiers, puis fit la lecture de procès-verbal des deux dernières réunions, celle du 10 juin et l'autre du 12 septembre. L'adoption du premier procès-verbal est proposée par M. Thomas Latulippe que seconde M. Alfred Fillion. Le dernier procès-verbal est adopté sur proposition de M. Denis Lemay que seconde M. Philias Roy. Suit la lecture des comptes, puis celle

du rapport du trésorier. Dans ce rapport on résume les recettes et les déboursés faits au cours de l'année.

A l'item correspondance on prend connaissance d'une lettre que fait parvenir à la Ligue des propriétaires, le président de la Ligue anti-tuberculeuse, sollicitant une souscription dans la campagne poursuivie dans Frontenac depuis quelques semaines. Le Dr Jos. Aubut qui assiste à la séance est prié d'ajouter quelques explications, ce qu'il fait. On étudie la demande, après quoi le président suggère une souscription de \$25.00. M. L. Philippe Cliche appuie cette suggestion, faisant remarquer que la Ligue a toujours souscrit à la Croix Rouge, lorsque cette dernière lui faisait appel, et que la présente souscription pouvait être comparée à celle de la Croix Rouge. M. Albert Choquette propose que la somme de \$25.00 soit votée pour la Ligue anti-tuberculeuse. Il est secondé par M. Philias Roy.

M. Thomas Latulippe propose, secondé par H. Denis Lemay qu'un vote de sympathie soit adressé à M. L. Philippe Cliche, membre (suite à la page 5)

Le cadeau qui revient 52 fois l'an

NOEL et le NOUVEL AN nous arrivent. C'est la période à laquelle chacun songe au choix qu'il fera du souvenir, du cadeau qu'il désire donner à l'être cher. Parmi les cadeaux que vous désirez offrir aux vôtres, pourquoi ne pas placer celui qui devra, au cours de la prochaine année, vous rappeler 52 fois au souvenir du parent ou de l'ami qui le recevra. Pourquoi ne pas donner un abonnement au journal régional, "L'Echo de Frontenac"? Chaque année, certaines personnes le font et il nous a été donné souvent l'occasion d'entendre ceux à qui l'abonnement au journal local avait été accordé, nous exprimer le plaisir et la satisfaction que leur avait causés un abonnement au journal régional comme cadeau.

SUR LE PONT D'AGNES

Le bonbon est des meilleurs nous dit-on.

Il suffit de se faire "passer une épingle" pour apprendre à ses dépens que, contrairement à ce que nous remarquons chez le sa-pin, ses aiguilles piquent.

Cette année encore, il arrivera qu'après le réveillon de Noël, nombreux seront ceux qui ne pourront plus dormir.

Que les mamans et les enfants ne se découragent pas, car ce que le Père Noël ne pourra plus faire, les maris et les papas vont se charger de le réaliser.

Quand le président de la Ligue de Hockey joue des coudes, vous pouvez être assurés, que ce n'est qu'accidentellement et qu'il n'y a pas de malice.

A l'avenir, cependant, "Attention à la marche..." et aux coups.

On a opposé à l'habileté et à la vaillance du Castor, la ténacité et l'audace du bouc, chez nos sportifs.

Pour que règne dans le monde entier, cette paix tant souhaitée, faisons en sorte qu'elle règne d'abord au sein de nos familles, dans les rangs de nos différents groupes, dans le domaine paroissial, municipal, provincial, fédéral, enfin dans chacune de nos petites patries et la grande aura la chance d'être épargnée.

Et maintenant, places Sur le Pont pour nos étudiants qui s'en viennent.

Même s'ils doivent passer, avec nous, tout le reste de l'année, leur séjour parmi nous sera trop tôt du passé.

En cette fin d'année fiscale la fermeture des livres et la balance du compte de profits et pertes font invariablement ouvrir les yeux et la bouche.

Quelques fois encore, elles font aussi hocher la tête.

Pourquoi faut-il au bonhomme à la faux, une aussi longue arme pour couper le petit fils de ces vies?

Lecteurs et lectrices du Pont, nous vous invitons cordialement à lire cette semaine, toutes les pages de notre journal, puisque nombre d'elles, sont remplies des meilleurs souhaits pour vous.

Noël! Noël! C'est Noël! JOYEUX NOEL A TOUS!

M. L. Ph. Cliche dans le deuil

A St-Joseph de Beauce est décédée M. Georges Wilfrid Cliche son père, à l'âge de 75 ans.

Une des familles les mieux connues et les plus estimées de la Beauce, celle de M. et Mme Georges Wilfrid Cliche, de St-Joseph, vient d'être profondément éprouvée par la mort de son chef, Monsieur Cliche, survenue le 7 décembre. Depuis cinq ans, Monsieur Cliche souffrait de la maladie qui devait l'emporter. Il s'éteignait dimanche le 7 décembre, comme nous le disons plus haut, à l'âge de 75 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Ernestine Cloutier; 10 enfants, dont 9 fils et une fille: Monsieur le Juge Léon Cliche (suite à la page 6)

L'Echo de Frontenac à 32 pages

Trente-deux pages, tel est le volume de notre présente édition publiée à l'occasion de la venue de Noël et du Nouvel An. C'est avec un immense plaisir, c'est même avec une légitime fierté que nous présentons, à tous nos lecteurs, à toutes nos lectrices, cette semaine, cette édition spéciale d'un volume beaucoup supérieur à celui de notre volume régulier.

Conformément à une vieille coutume, une coutume remontant à la fondation de notre journal, nous sommes heureux cette année encore de publier notre édition spéciale de Noël, remplie de messages de souhaits, d'invitations et de messages de remerciements tous plus intéressants les uns que les autres, lesquels s'adressent à la population de notre ville, à celle de notre région, à l'étranger même.

Chaque année, dans le passé, à cette même occasion, le volume de notre journal a été sensiblement augmenté. Cette année, grâce à l'excellent accueil qui nous a été fait partout, grâce encore à l'intérêt de plus en plus croissant accordé au journal local par la population de chez-nous, c'est à trente-deux pages que nous avons dû porter le volume de "L'Echo de Frontenac".

En très grand nombre, nos hommes d'affaires, nos professionnels, nos politiciens, sans oublier nos autorités religieuses et municipales, ont accueilli très favorablement l'invitation que nous leur avons faite. C'est avec un empressement, une satisfaction et un plaisir qui nous ont beaucoup impressionnés qu'on a voulu confier son message de Noël et du Jour de l'An. Nous nous remercions longtemps, en effet, des généreuses réponses que nous avons reçues, des nombreuses appréciations un peu trop flatteuses peut-être qui nous ont été décernées, au cours de ces récentes semaines durant lesquelles nous avons distribué nos invitations. Nos remerciements et notre reconnaissance vont à toutes ces personnes qui nous ont si aimablement accueillis... nous assurant, en plus de leur message de souhaits, de leur intérêt constant à notre oeuvre, et de leur appui sincère.

Nous invitons donc, tous nos lecteurs et toutes nos lectrices à parcourir attentivement les trente-deux pages de notre édition spéciale de Noël, tous ces messages qu'elle contient. En plus de s'intéresser à leur lecture, on se réjouira de constater que chez-nous, on va de l'avant que la grande et la petite industrie progressent; que le commerce en général est florissant et que la population se réjouit de cette période de prospérité que nous traversons et que nous souhaitons voir se continuer longtemps, longtemps encore, pour ne pas dire toujours.

M. l'abbé H.-Ls. Bellefleur élevé au sacerdoce

C'est en la cathédrale de Sherbrooke que se dérouleront, samedi, le 20 décembre, les impressionnantes cérémonies de l'élévation au sacerdoce de cet enfant de notre paroisse.

Les paroissiens de Ste-Agnès de Lac-Mégantic apprennent, avec une indicible joie, il y a quelque temps déjà, la bonne nouvelle de l'élévation prochaine au sacerdoce d'un enfant de Lac-Mégantic, M. l'abbé Henri-Louis Bellefleur, fils de M. J.-Siméon Bellefleur et de Madame Bellefleur. C'est en effet samedi prochain, le 20 décembre que se dérouleront à Sherbrooke, dans la cathédrale de l'endroit, les cérémonies imposantes de son ordination sacerdotale. C'est Son Excellence Monseigneur P. S. Desranleau, évêque de notre diocèse qui, présidera la cérémonie d'ordination, à laquelle assisteront plusieurs membres du clergé, les parents du nouveau prêtre et les amis de sa famille.

Au lendemain du jour de l'ordination, dimanche, à 10 heures, M. l'abbé Bellefleur célébrera sa première messe solennelle en l'église de sa paroisse, Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Ce sera une nouvelle grandiose cérémonie que celle de la célébration de la première messe de M. l'abbé Bellefleur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, parents et amis se ren-

Au conseil de ville

La séance qui devait avoir lieu, jeudi soir, au Conseil Municipal a été remise. A l'heure ordinaire d'ouverture, on remarquait à leur siège, Son Honneur le Maire Paul Leblanc, MM. les échevins Dr Viateur Bolduc et Abid Komery, ainsi que l'assistant-greffier, M. Léo Michaud. Faute de quorum, l'assemblée fut remise à une date ultérieure.

NAISSANCE

M. Marcel Audet et Madame Audet, née Rita Blais, de Welland, Ontario, font part à leurs parents et à leurs amis de la naissance de leur premier enfant, un fils. Le bébé, née le 7 décembre a été baptisé sous les prénoms de Joseph Claude Denis Réal. Parrain et marraine M. et Mme Claudet Audet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Audet, grand-maman du bébé.

Nos félicitations.

dront à la salle paroissiale où un banquet leur sera offert.

"L'Echo de Frontenac" est heureux d'offrir ses félicitations et l'expression de ses meilleurs vœux à M. l'abbé Henri-Louis Bellefleur.

La messe de minuit dans nos églises

Ce sera, cette année encore, un événement religieux des plus impressionnants que celui de la Messe de Minuit, dans nos églises de Lac-Mégantic. Tant à Ste-Agnès, qu'à Notre-Dame de Fatima qu'à St-Jean Vianney et ailleurs, les fidèles se préparent à assister en grand nombre aux cérémonies religieuses qui se dérouleront en cette nuit belle entre toutes, celle de l'année qui est à son déclin. Des foules rempliront les temples, le cœur débordant de joie, se pressant pour la plupart vers les confessions pour se diriger ensuite vers la Table Sainte et faire la communion en cette nuit de Noël.

A Ste-Agnès de Lac-Mégantic, un joli programme musical a été pré-

paré sous la direction du maître de chapelle, M. Wilfrid Fortin. Il sera exécuté par la chorale paroissiale et Le Petite Maitrise du Collège, sous la direction du Rév. Frère Daniel. Mlle Bernadette Roy organiste, touchera l'orgue.

On peut résumer en ces lignes, le programme qui sera exécuté en cette nuit de Noël prochaine: "Jésus sur cette terre naît dans un froid bercail", par la Petite Maitrise du Collège. Le Propre de la Messe en grégorien; Kyrie et Gloria de la messe Cumtipotens Genitor Deus; l'Offertoire en faux bourdon; Adeste Fideles à 4 voix (S. Rousseau); Sanctus, par la Petite Maitrise; Agnus Dei, en grégorien, de la même messe.

A la messe de l'Aurore, la Chorale et la Petite Maitrise rendront les cantiques suivants: "Dans le Silence de la nuit", soliste M. Oliva Poulin; "Il est né le Divin Enfant" deux voix d'enfants par la Petite Maitrise; "Dans cette Etable" par la Petite Maitrise; "Les Anges dans nos Campagnes" soliste, M. Barthélemy Lachance; "Ca Bergers, assemblons-nous" soliste M. Armand Latulippe.

A la messe du jour on interprétera le même programme exécuté au cours de la Messe de Minuit et à la fin de la messe on chantera: "Les Anges dans nos campagnes".

A Notre-Dame de Fatima

A Notre-Dame de Fatima de Lac-Mégantic, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Hervé Fecteau, exécutera le programme suivant: Entrée: Cantique "Jésus sur cette terre", à 3 voix mixtes; Kyrie: Théodore Dubois à 3 voix mixtes. Gloria: Pérozi, 2 voix égales; Credo: Grégorien; Sanctus: 2 voix égales; Agnus Dei: Théodore Dubois à 3 voix mixtes.

Messe de l'Aurore: Adeste Fideles: 3 voix mixtes; Ca Bergers: 3 voix mixtes; Il est né le Divin Enfant: 3 voix mixtes; Dans cette Etable: 3 voix mixtes; Nouvelle Aurore: 3 voix mixtes; Dans le silence de la nuit: 3 voix mixtes.

Tous les cantiques de la nuit sont de Ernest Gagnon, harmonisés à 4 voix mixtes.

Messe du jour: même programme que la Messe de Minuit. La chorale de la paroisse se compose de voix d'enfants, appelées "la petite maitrise" et de voix d'hommes, tous ces chœurs étant au nombre d'une trentaine. Les solistes sont MM. Rosaire Fortin, Paul Brisson, J. M. Garon et Paul-Yvon Roy. Mlle Cécile Bruneau est l'organiste.

A St-Jean Vianney le programme de chant, préparé pour la circonstance est sous la direction de M. Jean Breton; on interprétera les vieux chants de Noël au cours de la Messe de l'Aurore et à celle du Jour. M. le curé Camille Parenteau nous informe que des sièges seront mis à la disposition des per-

sonnes des paroisses avoisinantes qui seraient désireuses d'assister à la Messe de Minuit à St-Jean.

Dans les registres de Notre-Dame de Fatima

Baptêmes:

Le 23 novembre a été baptisée Marie, Adrienne, Elizabeth, Gisèle, fille de Odilon Grenier et de Berthe Bégin. Parrain M. Adrien Grenier. Marraine: Adrienne Beaudoin son épouse.

Le 23 novembre a été baptisée Marie, Elizabeth, Gabrielle, fille de M. Lucien Duquette et de Irène Grenier, de St-René Goupil. Parrain: M. Désiré Grenier, marraine Marie-Anne Duquette, son épouse oncle et tante de l'enfant.

Le 23 novembre a été baptisé Joseph, René, Daniel, André, fils de Philippe-Auguste Drouin, et de Noella Royer. Parrain: M. Paul Gagnon, marraine: Laurette Royer son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 novembre a été baptisé Joseph, Fernand, Guy, fils de M. Philibert Fontaine et de Marie-Rose Brulotte. Parrain: M. Onésime Brulotte, marraine: Corina Godbout, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Le 6 décembre a été baptisée Marie, Yvonne, Diane, fille de M. Léon Roy et de Yvonne Poulin. Parrain M. Xavier Poulin, marraine: Marie-Reine Longchamps, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A St-Jean Vianney

(Du correspondant de "L'Echo") MM. Roch Bédard et Rosaire Lapointe ont suivi un cours d'orientation professionnelle à l'école d'agriculture de Sherbrooke.

Un cercle de l'U.C.F. a été fondé à St-Jean-Vianney. Mlle Angéline Gosselin fut élue présidente du cercle nouveau, cependant que Mlle Fabienne Bédard, était nommée secrétaire.

La J.A.C. de St-Jean va bon train; les assemblées hebdomadaires sont bien suivies; on s'amuse bien chez les membres de la Jeunesse Agricole Catholique.

Nous, les cultivateurs de toute la région, déplorons que la Ville de Lac-Mégantic ne fasse aucune annonce du marché; plusieurs consommateurs, en effet, ne savent pas où il est situé.

La première victoire de la saison va aux Chevaliers de Colomb

Dimanche après-midi, à 2.30 h. sur la patinoire de la Salle Paroissiale avait lieu l'ouverture officielle de la saison de hockey à Lac-Mégantic. Cette première partie que nous avions annoncée dans notre dernière édition, réunissait dimanche une foule nombreuse de spectateurs, sportifs et autres anxieux d'être témoins des premières évolutions, sur la glace, cet hiver, des joueurs de deux clubs de la Ligue, les Chevaliers de Colomb et les Castors.

Quelques minutes avant la partie le président de la ligue, M. J. Pierre Belley, salua l'assistance et en sa qualité de président, il exprima le plaisir d'adresser le plus cordial merci à toute cette assistance qui entourait alors la patinoire. "Je désire tout particulièrement saluer la présence parmi nous de Son Honneur le Maire à qui je demanderai dans quelques minutes de mettre la rondelle au jeu" dit-il. Je remercie aussi messieurs les échevins ainsi que le président de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, le président de la Chambre de Commerce, le Grand-Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb, le président du club des Francs, le président de Lake Mégantic Pulp Co. et nombre d'autres invités distingués de nous honorer de leur présence.

Les trois clubs qui se feront la lutte durant la saison de hockey qui débutera dans quelques instants, je veux mentionner les Castors, les Chevaliers de Colomb, les Seven Up sont composés de jeunes joueurs avides de vous divertir dans la plus grande mesure possible et j'exprime donc les vœux que vous saurez leur donner en tout temps, l'appui qu'ils s'attendent de recevoir de vous. Comme un de ces joueurs n'est payé et vous n'êtes pas sans le savoir, aucun de ces joueurs n'est payé et leur contribution en vue de vous procurer de bonnes exhibitions de hockey mérite bien, il me semble, que nous nous occupions d'eux en leur procurant ce dont ils ont besoin en ce qui regarde l'équipement indispensable pour les fins mentionnées, soit costume, bâtons, gants,

etc. Tout cela, vous vous l'imaginez bien coûte pas.ablement cher de nos jours et la Ligue qui n'est pas encore très riche malgré la contribution généreuse qui leur fut votée par les représentants de cette ville, à leur dernière réunion, s'est engagée de mettre à la disposition de chaque club la somme de \$100.00 et ce, aussitôt que les finances le lui permettront. Je n'insisterai pas davantage sur cette question de finance; vous connaissez nos besoins sous ce rapport et je vous laisse donc le soin de décider si les jeunes que vous verrez évoluer sur cette patinoire durant le cours de l'hiver, méritent que vous leur donniez votre encouragement. Prouvez-leur que vous êtes cent pour cent avec eux, en assistant régulièrement à chaque joute et en y versant la modeste contribution qui vous sera demandée.

Le discours du président fut longuement applaudi par l'assistance après quoi Son Honneur le Maire Paul Leblanc fut invité à mettre la rondelle au jeu. Ce fut une intéressante partie que cette première de la Ligue, à Lac-Mégantic. Il y eut des efforts multipliés de la part des deux camps en lice; après une partie fort contestée, les Chevaliers de Colomb démontrèrent sa supériorité dans un résultat de 4 à 2 en sa faveur.

L'alignement des deux clubs était le suivant:

Chevaliers de Colomb: But Jacques Lebrun; déf. Raymond Lalonde et Marcel Lapointe; centre Chs Compagnat; ailes Roger Parr et Gérard Boulanger. Subs. Charles Doru, Paul-Eugène Boulanger, Luc Michaud, Stanislas Morin.

Castors: But, Dominique Bertrand, déf. Bertrand Fontaine et Gérard Fontaine; centre, Jean-Paul Bouchard; ailes, Laurier Guay et Ernest Trépanier. Subs. Jules Michaud, Henri Roy, Léo Roy, Philippe Roy.

Arbitres: Donat Blais et François Dallaire.

Sommaire:

1ère période: C. de C. — Bouchard (Compagnat) 8.40
C. de C. Morin 14.40
Castors, Michaud 19.60
2ème période:
C. de C. Parr (Lalonde) 4.25
3ème période:
C. de C. Parr 10.40
Castors, Bouchard (Guay) 12.50

Les Rapides triomphent du St-Ludger

Les Rapides de Notre-Dame de Fatima ont repris leur revanche sur le St-Ludger, dimanche après-midi, au cours d'une joute sur la patinoire de Notre-Dame de Fatima, devant une assistance nombreuse. Cette joute s'est terminée par un résultat de 4 à 3 en faveur des joueurs de Notre-Dame de Fatima.

C'est M. le Curé Paul-Emile Morin qui mit la rondelle au jeu, as- (suite à la page 5)

VOILÀ POURQUOI LA PLUPART DES MÈRES FONT CECI

Quand Les Enfants Attrapent un Rhume

Un soulagement agréable des souffrances du rhume, se montre rapidement quand vous employez le Vicks VapoRub en friction, au coucher. VapoRub pénètre profondément dans les bronches, grâce à vapeurs médicamenteuses spéciales... et stimule la peau comme un cataplasme réchauffant. Il agit pendant des heures pour soulager l'enfant pendant qu'il dort!



AU COUCHER frictionnez-lui la gorge, la poitrine, le dos avec du Vicks VapoRub. Son action soulageante se fait sentir de suite, pour soulager ses souffrances.

IL AGIT TANDIS QUE L'ENFANT DORT pour apporter le soulagement pendant la nuit. Souvent, au réveil, les pires souffrances du rhume sont soulagées.

Tél.: 106

(Vis-à-vis du Bureau de Poste)

Heures de Bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Dr J.-Ed. Laflèche



CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

Les Lithinés du Dr Gustin

Exigez les véritables Lithinés Gustin (exportation sur la boîte) procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces. Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre.

PRODUIT DE FRANCE

Prix 60c. Franco par poste 66c sur réception du prix

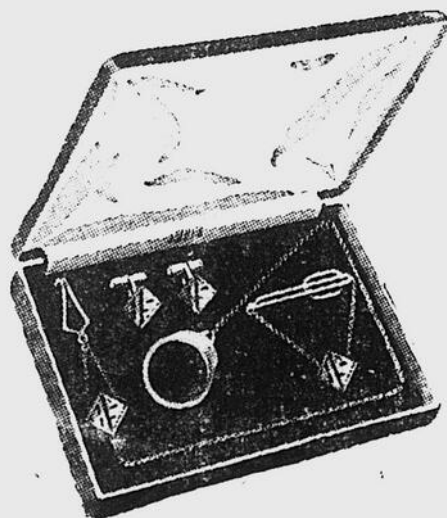
En vente dans toutes les pharmacies

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6794 Ave Delorimier, Montréal.

Faites graver vos cadeaux gratuitement



UN CADEAU
GRAVE
EST UN
DOUBLE
CADEAU



Les cadeaux que vous offrirez bientôt seront plus personnels s'ils portent une inscription, un nom, des initiales, une date, etc.

Tous les cadeaux achetés à mon magasin durant la période des fêtes et pouvant porter une inscription, seront gravés GRATUITEMENT.

Que d'articles peuvent être ainsi gravés:

MINAUDIÈRES, BRIQUETS, JONCS, BAGUES, MONTRES, PLUMES-FONTAINE et tant d'autres.

Je fais le travail promptement, de manière artistique. Permettez-moi de vous favoriser de cet avantage en venant faire à ma bijouterie vos achats de cadeaux de fêtes.

Vous trouverez illustrées dans cette annonce, quelques suggestions qui vous aideront à faire votre choix.

N'oubliez jamais que vous payez moins cher en achetant chez:



LUCIEN GAGNON

BIJOUTIER

12, rue FRONTENAC

LAC MEGANTIC

SI VOUS VOULEZ ETRE CHIC TOUT EN ECONOMISANT

HABILLEZ-VOUS AU:

Magasin HERVÉ ROY

LAC-MEGANTIC

POUR HOMMES

HABITS
MANTEAUX
CHAPEAUX

PARKAS
MACKINAWS
JACKETS
CHEMISES Mackinaws
BRECHES
GILETS

CHEMISES
ROBES de CHAMBRE
PYJAMAS

FOULARDS tout laine
FOULARDS soie, etc.

POUR DAMES

MANTEAUX de fourrure
MANTEAUX de drap
COLLETS de renard

CHAPEAUX faits à la main
MANCHONS toutes sortes
SACOCES toutes sortes
ROBES de laine
ROBES DE CREPE
couleurs et modèles des plus variés

SLIPS, marque KAYSER
Sous-vêtements KAYSER
BAS de nylon KAYSER
ETC.

Nous voulons aussi vous informer que dès le début de janvier, nous aurons le plus bel assortiment d'échantillons en ville, pour habits faits sur mesures de la fameuse marque

"SCOTTCLOTHING".

Une visite vous convaincra.

98, RUE LAVAL

TEL.: 291-W

LAC MEGANTIC
C. P. 587

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal hebdomadaire

PRIX DE L'ABONNEMENT

Canada: \$2.00 — États-Unis: \$2.50

Toute année commencée est due en entier.

L'ECHO de FRONTENAC

L'ECHO DE FRONTENAC, jeudi, 18 décembre 1947

DEMANDEZ LES PRIX DE NOS

Annonces à longs termes,
Annonces classées,
Annonces judiciaires et autres.

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 16 déc. 1937)

Notes locales

Mlle Laurette Giroux est de retour de Haleb, Maine, où elle a passé quelques mois.

M. l'abbé Agénor Bisson, vicaire à la cure est transporté à l'hôpital St-Vincent de Paul, de Sherbrooke, où il est retenu par la maladie.

Température

Il fait beau et froid; une mince couche de neige recouvre le sol à

Lac-Mégantic et dans la région. Elle est insuffisante, cependant pour faire des chemins convenables aux voitures d'hiver et l'on voit partout celles de l'été en circulation.

Notre numéro de Noël

"L'Echo de Frontenac" est à préparer son édition de Noël dans laquelle grand nombre de nos hommes d'affaires publient leurs messages, à leurs clients et à leurs amis.

Intéressante initiative

Elle vient d'être prise par la Coopérative d'éleveurs de dindonneaux de Frontenac.

Au cours du printemps 1945, un groupe de cultivateurs de St-Méthode de Frontenac, parmi lesquels se trouvait l'hon. Patrice Tardif, député de Frontenac et ministre d'Etat, décidèrent d'organiser l'élevage du dindonneau de Frontenac.

Ce groupe de cultivateurs raisonnaient ainsi: "Le comté de Frontenac est une région très montagneuse, le sol en général est plutôt pauvre et très exigeant. Si la dépression vient les cultivateurs qui auront une petite ligne d'élevage seront chanceux. On décidait donc de lancer le mouvement. Vingt-six actionnaires souscrivent chacun une part de \$100.00 payable en 4 versements. On remplit les formalités légales et la nouvelle coopérative était fondée sous le nom de "La Coopérative d'éleveurs de dindonneaux de Frontenac", avec siège social à St-Méthode.

Il s'agissait d'une initiative tout à fait nouvelle, comme on le verra par ce qui suit. On sait que l'élevage des dindonneaux est assez compliqué et qu'il est particulièrement difficile pour les huit premières semaines, soit tant que la crête du rouge n'est pas passée.

Les membres de la coopérative bâtirent donc une colonie élèveuse centrale dans le village de St-Méthode. Il s'agit d'une colonie élèveuse géante mesurant au-delà de 250 pieds de longueur munie d'un chauffage à l'eau chaude ainsi que toutes les autres commodités nécessaires.

Le plan consiste à prendre comme base ceci: Il serait très dispendieux sinon tout à fait prohibitif pour chaque cultivateur désirant élever des dindonneaux d'organiser sur sa ferme une colonie élèveuse construite à l'épreuve de toutes les intempéries, avec chauffage à l'eau chaude, fourniture automatique, etc. etc. en plus la surveillance jour et nuit et du service vétérinaire afin de suivre de très près les mortalités dans le but d'éviter les maladies contagieuses.

Or comme il est impossible pour chaque cultivateur élèveur d'avoir une organisation aussi moderne, sans compter que la multiplicité d'organisation, même médiocre, coûterait très cher, les membres de la coopérative de dindonneaux de Frontenac contourneront la difficulté. Ils construiront ensemble une colonie idéale, les dindonneaux d'un jour y seront élevés et après huit semaines, chaque élèveur reprendra ses sujets, les mortalités se répartiront au pourcentage.

La semaine prochaine nous expliquerons le fonctionnement de la dite coopérative. Pour l'instant, retenons que la coopérative d'éleveurs de dindonneaux de Frontenac dont le secrétaire est monsieur Raymond Pomerleau de St-Méthode, élève des sujets de choix bronzé "Poitrine double" certains sujets

pesaient cet automne à 6 mois jusqu'à 35 lbs. Les sujets souches ont été importés d'Ontario et proviennent de troupeaux sélectionnés depuis des années. Pas une femelle n'est gardée pour la reproduction si elle pèse moins de 16 lbs, brochet très droit, poitrine de 3 1/4 pouces large, pattes très courtes. Les mâles sont aussi et spécialement sélectionnés.

La coopérative d'éleveurs de dindonneaux promet beaucoup pour l'avenir. Elle offrira en vente pour le printemps 1948, des dindonneaux de tout âge, soit d'un jour à huit semaines, à des prix avantageux.

A la semaine prochaine.

Emile Charpentier, pres.

Tribune libre

Sous cette rubrique, nous publions les articles d'intérêt public qui nous sont adressés, mais notre journal ne prend aucune responsabilité quant aux opinions émises.

POUR VOTRE INFORMATION

J'ai maintes fois entendu dire que l'Union des Electeurs était un parti politique et que ce parti prétendait connaître tout.

Point n'est nécessaire d'avoir des connaissances très étendues pour savoir que l'Union des Electeurs n'est pas un parti politique mais bien une doctrine qui proclame une économie nouvelle et qui enseigne une philosophie pratique d'après les réalités et les capacités productives d'un pays. Rendre le peuple conscient de ses devoirs voilà ce que le parti libéral ou conservateur auraient dû faire il y a 50 ans. La doctrine de l'Union des Electeurs n'est pas une chose nouvelle, nous savons tous que c'est une organisation d'union à laquelle union tous les citoyens sont appelés à faire partie. L'Union des Electeurs démontre au peuple que les partis, libéral ou conservateur, désirent tous deux la même chose et pour l'obtenir, ils se divisent et le peuple étant ainsi divisé les financiers en profitent pour jouer leurs atouts et rendre le peuple esclave. Le peuple n'a aucune force, il est obligé d'accepter tout; les taxes, l'impôt sur le revenu, les crimes et les guerres, il se fait enlever ses propriétés à tel

point que d'après les dernières statistiques, il ne reste plus que 10% des individus qui sont propriétaires, dans notre pays.

Ne pas reconnaître qu'il y a quelque chose à faire, il faudrait être aveugle. L'Union des Electeurs n'a besoin dans ses rangs que des gens de vouloir qui désirent vivre honnêtement et se servir de la science et du progrès pour mieux servir et la société et Dieu. Puisque notre union est l'union de toutes les classes (du "Rouge" comme du "Bleu") unissons-nous donc pour réclamer nos intérêts et nos besoins, des lois plus sociales et dignes d'un peuple et d'une civilisation chrétienne. Lorsque nous nous unissons, nous obtenons auprès de nos représentants ce que chaque individu mérite de recevoir.

En 1929 à 1939 nous étions en face d'une montagne de produits et nous avions la fameuse crise. Y avait-il crise de produits ou d'argent? Nous savons tous que c'était l'argent qui manquait. Les peuples avaient tellement de produits qu'ils étaient obligés de trouver des marchés étrangers pour écouler la marchandise et valaient la plupart du temps, le marché des autres pays; cela a causé du mécontentement entre nations et la guerre s'en est suivie. Pourquoi blâmer une organisation qui veut que les Canadiens commencent par satisfaire leurs propres besoins; avoir eu tant de produits et avoir vu un peuple se priver de manger pour cause d'argent, ne serait-il pas une raison pour que nous nous unissions afin d'obtenir un régime meilleur.

Doit-on continuer à prêter notre argent aux autres pays pour que ceux-ci achètent ensuite ce que nous avons de meilleur dans nos produits pour nous laisser vivre ensuite comme des esclaves avec les restes de nos produits.

On a l'œil attentif de ce temps-ci, on est aux aguets, on a peur du communisme même de la part du gouvernement. Qu'ont-ils fait nos gouvernements pour défendre la civilisation chrétienne durant la guerre? Ils ont donné le communisme à l'Europe et au Canada. Pourquoi toutes ces choses sont-elles arrivées? C'est parce que le peuple était divisé. Nos gouvernements n'ont jamais eu le courage de créer une union chez le peuple et nos gouvernements n'ont plus le sens des responsabilités.

(suite à la page 4)



"Ça ravigote toute la famille!"

7up "Ça ravigote"

A23P

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél.: 39

Au-dessus de la Pharmacie Rexall

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

Jacques & Frère

Entrepreneurs de Pompes funèbres
Embaumeurs et ambulanciers diplômés

SERVICE D'AMBULANCE ULTRA-MODERNE

JOUR ET NUIT

Deux salons mortuaires sont à la disposition de notre clientèle.

Malgré les fausses rumeurs, comparez nos prix et notre service.

LAC-MEGANTIC

Tél.: 58-w

HOMMES D'AFFAIRES



Faites que vos efforts au bureau aient plein rendement! Vous avez besoin, pour cela d'un dactylographe REMINGTON. Adressez-vous à:

La Papeterie de Mégantic Enrg.
Représentant autorisé de REMINGTON RAND

Nous nous occupons de faire exécuter les travaux de réparations et de nettoyage des dactylographes de toutes marques.
42, RUE FRONTENAC LAC MEGANTIC, Qué.

Chaussures - Feutres
Caoutchoucs

Baisse de 15 à 25 p.c.

Je tiens à informer le public que mon stock est au complet, dans les lignes de chaussures en cuir, caoutchouc et feutre. Malgré la hausse considérable dans les prix du cuir, nous continuerons à vendre ces lignes à un prix de faveur, en effet, UNE BAISSÉ DE 15 à 25 POUR CENT SERA FAITE SUR TOUTES NOS LIGNES ET CE, POUR UN TEMPS INDEFINI.

Nous avons toujours en mains l'eau de JAVEL et la CIRE à PLANCHER "BENOIT", ainsi que des cires de différentes marques. Toutes les commandes seront remplies promptement, soit par malle, soit à domicile. Ecrivez, téléphonez ou venez chez:

Raoul Lavallée

Marchand de chaussures

70, rue LAVAL

LAC MEGANTIC

Tél.: 152

Taux Spéciaux

à l'occasion des fêtes de

NOEL

et du

JOUR DE L'AN

Billets aller-retour au prix de billets simples plus une demie.

Bons pour aller à partir de samedi, le 20 décembre 1947 jusqu'à jeudi, le 1 janvier 1948, inclusivement.

Limite de retour Minuit, mercredi, le 7 janvier 1948

Pour plus de renseignements s'adresser aux agents.

Québec Central

MANUEL DE L'INVENTEUR
310
Albert Fournier
PROFESSEUR D'ARTS ET MÉTIERS
134 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

LE CIVISME
c'est une foule de petites choses!



Partagez votre joie à Noël

Noël est une fête où règnent la joie et l'amitié. Une des joies les plus douces, à cette saison de l'année, au milieu des décorations, des réjouissances et des bons souhaits est le bonheur que l'on procure ou que l'on partage avec d'autres. N'oublions pas, au sein de nos réjouissances, que Noël peut être un jour

bien triste pour des personnes moins fortunées. Une invitation à dîner pour une personne délassée, un jouet pour un petit pauvre, des vêtements et des vêtements pour une famille éprouvée—voilà des choses qui entrent bien dans l'esprit de Noël... et qui sont du plus pur civisme.

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices de

The BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

LES DOCTEURS :

J. Aimé & Lionel Darche

92, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

Lunettes fournies à délai de quelques heures.

DONNER-LUI UN "SPENCER" COMME CADEAU

La période des fêtes approche. Le problème du choix de vos cadeaux va bientôt se présenter à vous. A l'épouse, à la maman, à la grande fille, donnez un SPENCER pour cadeau. Il sera des plus appréciés.

Le SPENCER soulage le mal de dos, la fatigue; il repose, donne plus d'endurance et un renouveau d'énergie. L'essayer, c'est l'adopter. Adressez-vous à :

Mme JOS LAMONTAGNE
Corsetière SPENCER Enrg.
8 années d'expérience.

34-a rue Laval — Tél.: 289-R
Lac Mégantic, Cté Frontenac

Service de taxi

Ayant fait l'acquisition récente d'une automobile neuve et confortable, j'informe le public que je me tiendrai à sa disposition pour tous voyages dans les limites de la ville et dans les environs.

SPECIALITES: Cérémonies de baptêmes et de mariages

Prix raisonnables

Raoul Lavallée

Tél.: 152

70, rue LAVAL

LAC-MÉGANTIC

LES CONNAISSANCES S'ACQUIERENT AVEC LES ANNEES D'EXPERIENCE**J. G. PARADIS**

SERVICE DE RADIOS

(Depuis 1930)

124, rue Frontenac

Tél.: 358-J

LAC MEGANTIC

H. P. CAMPEAU

Courtier en assurances générales

FEU — VIE — AUTOMOBILE

Représentant de NATIONAL LIFE

Continuation des affaires achetées de J. Victor Lachance.

Le bureau en ville où, à toute heure, quelqu'un est en mesure de vous servir

220, rue LAVAL

Tél.: 253-J

LAC MEGANTIC

ATTENTION

A ceux qui désirent acheter des maisons, avis est donné que j'en ai en mains; je suis aussi à la disposition de ceux qui désirent vendre leurs propriétés. Je m'occupe de prendre des options pour vendre du terrain. Si vous désirez acheter ou vendre du terrain, venez me voir ou téléphonez au numéro 282-J. J'ai aussi un bon hangar pour l'entreposage.

Honoré Mercier

Tél.: 282-J

43, rue Frontenac
A. 24 — Juil 24

Lac Mégantic

DINDES ! POULETS !

Placez votre commande de dindes et de poulets dès maintenant pour livraison à Noël.

Nous avons un assortiment de choix très varié.

STEWART MEAT MARKET ENRG.

(H. Boulanger, Prop.)

(En face de l'Hôtel Queen)

Lac-Mégantic

Cté Frontenac

N. 27—D. 18

Dans nos registres paroissiaux

Ont été faits enfants de Dieu

et de l'Eglise :

3 décembre, Joseph Benoît Claude Henri, né le 2, à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, enfant de M. et Mme Henri-Louis Pouliot (Juliette Roy). Parrain et marraine, M. et Mme Philias Pouliot, grands-parents de l'enfant.

6 décembre, Joseph Gérard Oscar Jean Guy, née le 3 courant à l'hôpital St-Joseph, enfant de M. et Mme Sébastien Roy (Anne-Marie Bouffard), de St-Sébastien de Frontenac. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Roy, grands-parents de l'enfant, de St-Sébastien.

6 décembre, Marie Denise Ginette, née le 5 courant, enfant de M. et Mme René Robert (Rose-Aimée Couture). Parrain et marraine, M. et Mme Albini Vallée, oncle et tante de l'enfant.

7 décembre, Joseph Mario Pierre, né le 5 à l'hôpital St-Joseph, enfant de M. et Mme Clément Rosa (Simone Baron). Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Rosa, oncle et tante de l'enfant.

7 décembre, Joseph Bruno Daniel, né le 1er décembre, enfant de M. et Mme Georges Lapointe (Marie-Blanche Carrette). Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Hamel.

9 décembre, Marie Alice Louise Jocelyne, née le 8 à l'hôpital St-Joseph, enfant de M. et Mme Samuel Parent (Noella Gendron) de St-Samuel de Frontenac. Parrain et marraine, M. et Mme J. Parent, grands-parents de l'enfant, de St-Isidore de Dorchester.

10 décembre, Marie Suzanne Rita, née le 9, à l'hôpital St-Joseph, enfant de M. et Mme Arthur Trépanier (Yvonne Gobeil) de St-Samuel de Frontenac. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Roy, oncle et tante de l'enfant, de Ste-Cécile de Frontenac.

Félicitations aux heureux parents et longue vie à ces nouveaux-nés.

Ont paru devant Dieu :

8 décembre, Carmel Buteau, enfant bien-aimée de M. et Mme Henri Buteau (Gabrielle Lachance) de la mission St-Jean de la Lande, décédée la veille à l'âge de un an et quatre mois.

10 décembre, en l'église Ste-Agathe a été chanté un libéra pour Elise Bureau, épouse de Wilfrid Breault, de St-Malo d'Auckland décédée à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, le 6 décembre à l'âge de 78 ans et 7 mois. Elle était la mère de l'architecte J. Aimé Poulin, de Sherbrooke. Officiant, M. le curé Eustache Brault V.E., diacre et sous-diacre, MM. les abbés Louis Bouffard et Lucien Parent.

Que Dieu leur accorde le repos éternel.

Elections de la Petite Maîtrise pour l'année 1947-48

Voici le résultat des élections, chez les membres de la petite maîtrise du collège, pour l'année 1947-1948.

Président honoraire: Rév. Frère Charles-Emile, s.c.; Président actif, M. Claude Gendron; vice-président, M. Guy Turgeon; secrétaire M. Paul Picard; trésorier, M. Clermont Fortier; bibliothécaires, MM. Jean-Paul Fortin et Georges-Henri Lemieux; conseillers: MM. Marcel Roy, Clément Garant, Bertrand Allard, Viateur Beaudoin, Denis Roy, M. Jean Cliche. Directeur, Rév. Frère Daniel, s.c.; assistant-directeur, Rév. Frère Raynald, s.c. organisateur, Mlle Bernadette Roy.

Membres: André Roy, Raymond Latulippe, Réal Giguère, Marcel Tanguay, Roger Roy, Claude Véronneau, Jean-Roch Beaudoin, Laurier Roy, Viateur Beaudoin, Laurent Lapointe, Noël Vallerand, Gilles Desbiens, Bernard Beaudoin, Ludis Cliche, Jean-Guy Godbout, Bruno Compagnat, Paul-Emile Giguère, René Roy, Normand Garant, Maurice Audet, Jacques Gagnon, Jean-Claude Roy, Gabriel Gendron, Pierre Letellier, Clovis Morin, André Couture.

Aspirants: Laurier Fontaine, Paul-André Bégin, Georges Carrier, Jean-Guy Lemay, Guy Dubuc, Marcel Boulanger, Gaston Beaudoin, Jean-Pierre Gagnon, Marc Brousseau, Guy Duquette, Gilles Giguère, Jean-Louis Bilodeau, Julien Beaudoin.

Nos félicitations à tous les nouveaux élus. Profitons de la circonstance pour remercier ces parents généreux qui maintiennent leurs enfants dans notre Petite Maîtrise



LES LITHINES du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

Les **LITHINES** du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tout, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

Les **LITHINES** du Dr Groc N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRISME en général.

Les **LITHINES** du Dr Groc N° 33 contiennent dans chaque boîte des bons-primes. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos **Lithines** sont en vente dans toutes les pharmacies — Produit français — Refusez les imitations ne portant pas le nom et le N° 33.

Lithines
DR-GROC

et veillent avec tant de soin leur assiduité. Un égal merci à tous ceux qui, de près ou de loin, "verbosent aut opere", savent encourager nos jeunes talents. Ces âmes bienveillantes concourent de ce fait à rehausser la splendeur, la fraîcheur et le charme de nos cérémonies religieuses. Quant à toi, PETIT CHANTEUR, CHANTEUR DU BON DIEU, chante avec toute ton âme de chrétien pour sa plus grande gloire, et tu verras, un jour

être admis parmi les chœurs des Anges et des Saints qui chantent sans fin l'Eternel Alleluia, au pied du trône de Dieu.

Naissance à Courcelles

(Du correspondant de "L'Echo")
M. et Mme Antonio Quirion (Alfreda Couture) sont les heureux parents d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Gérard, Jean-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Bilodeau. Porteuse, Mme Rosaire Champagne. Nos félicitations.

Tribune libre

(suite de la page 3)

Il faut faire comprendre à nos hommes d'état qu'ils sont les serviteurs des électeurs canadiens, puisqu'ils sont payés par eux. Exiger de nos représentants que s'ils ont des cadeaux à faire ce sont les Canadiens qui doivent les recevoir car c'est le fruit de leur travail.

Nous n'empêcherons le communisme que lorsque nous supprimerons les causes. Donnons le nécessaire aux canadiens, laissons-leur un logement assez grand, faisons les bénéficiaires du progrès et de la science.

Faisons un pays riche, des canadiens riches, et c'en sera fini du socialisme et du communisme.

Henri Latulippe,
président.

Les houillères de la Ruhr, clé du relèvement économique de l'Europe centrale et occidentale, ont produit 11.4 pour cent plus de charbon durant les trois premières semaines de novembre qu'au cours de la période correspondante d'octobre.

Le Nettoyage Moderne Enrg.

VOUS OFFRE SES SERVICES

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 126-J.

LAFLECHE & VALLEE
propriétaires

151a, rue Frontenac

Lac-Mégantic, Qué.

Soumissions demandées

On demande des soumissions pour la construction d'une école, près de l'église St-Jean Vianney, deux classes, avec résidence pour l'institutrice. Les dites soumissions devront être reçues le ou avant le premier lundi de janvier et adressées à

WILFRID FORTIN

C. P. 412

Lac-Mégantic

Tél.: 41-w

Cté Frontenac

Déc. 11-13-25

ACHETEURS DE POUSSINS

En plaçant votre commande de poussins d'un jour pour 1948, dès maintenant, vous vous assurez une date de livraison exacte pouvant encore bénéficier d'un escompte intéressant. Tous nos sujets reproducteurs sont approuvés par le Gouvernement et ont subi l'épreuve du sang. Ecrivez demandant notre catalogue et notre liste de prix de 1948, vous donnant droit à un volume GRATIS sur le secret de réaliser plus sur votre troupeau de volailles.

MONKTON POULTRY FARMS

Monkton, Ontario

Nov. 6-13-20-27

**Jour de Noël**

Il n'est rien qui réveille toute la touchante

beauté, toute la prenante signification de Noël,

autant que les yeux d'enfants qui s'ouvrent à la joie que

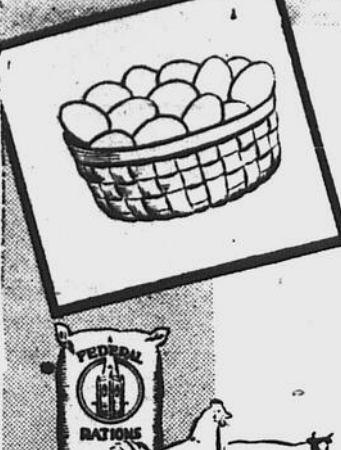
Noël apporte à chacun de nous, où que nous soyons.

Joyeux Noël et Bonne Année

The Shawinigan Water & Power Company

Electricité • Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION



Le président et tout le personnel de
GENEST NADEAU LIMITEE
offrent à tous leurs clients
et amis leurs meilleurs
vœux de
Joyeux Noël
et
Bonne année

RATIONS BALANCEES FEDERAL POUR VOLAILLES
GENEST, NADEAU LIMITEE
SHERBROOKE, P.Q.

A MON NOUVEAU POSTE

J'informe la population de Lac-Mégantic et de la région que j'occupe maintenant mon poste nouveau, situé au numéro 59, de la Rue Frontenac, dans l'édifice Lafleche, en face du Bureau de Poste. C'est là que, dorénavant, je me tiendrai à la disposition du public.

FRANÇOIS-X. PARADIS

Optométriste

59, rue Frontenac

Lac-Mégantic

A MON NOUVEAU POSTE

J'ai le plaisir d'informer le public que je suis maintenant déménagé et que j'occupe mon nouveau poste au numéro 3, rue Salaberry.

Voulez-vous acheter une auto? J'ai un char "Packard 1941", en parfaites conditions, à vous vendre pour \$1,150.00. J'ai aussi toujours en mains, marchandises neuves et de seconde-main.

LEO-PAUL LANGLOIS

Tél.: 119-W — C. P. 417

3, rue Salaberry

LAC-MEGANTIC

Seven Up et Castors annulent mercredi

Les clubs Seven Up et Castors croisaient le fer et... le goret, mercredi soir, sur la patinoire de la Salle Paroissiale. On sait que la partie de mardi n'avait pu avoir lieu à cause de la mauvaise température. C'était donc une reprise ce soir-là, et la rencontre fut des plus intéressantes, si on en juge d'après le résultat qu'elle nous a apporté: 1 à 1.

C'est M. le notaire Paul Veilleux qui a mis la rondelle au jeu. Le premier point fut enregistré par l'équipe des Castors à la fin de la première période et c'est Léo Roy qui en eut le mérite avec l'assistance d'Henri Roy. Des punitions furent infligées, durant cette première manche à Komery, Léo Roy et Henri Roy.

Le Seven Up enregistra son point durant la seconde période et c'est Conrad Turcotte qui compta en sa faveur. Des punitions furent infligées à Henri Roy et Jean-Paul Bouchard. Dans la troisième période il n'y eut pas de point enregistré. Ajoutons cependant qu'à plus d'une reprise la rondelle manqua les buts de très près; ces lancers soulevant l'enthousiasme chez les spectateurs. Des punitions furent données à Henri Roy, Bertrand Fontaine. Durant cette manche une punition fut méritée par un des joueurs du Castor, alors qu'une bousculade se produisit devant les buts, et que Turcotte faisant une chute fut légèrement blessé. Comme il ne fut pas possible pour les arbitres de reconnaître le joueur qui était l'auteur de cet incident, mais sachant qu'il s'agissait d'un des joueurs du Castor, on désigna un de ces joueurs qui fut retiré de la partie durant la période réglementaire, en une telle circonstance.

Les arbitres de cette partie étaient MM. François X. Paradis et Paul Roberge. Ajoutons encore que le président de la Ligue M. J. Pierre Boley assistait à cette rencontre, suivant de très près les allées et venues des joueurs dans ces deux clubs. Voici l'alignement pour la partie dont nous parlons plus haut:

Castors: Buts: Dominique Bouchard; défenses Gérard Fontaine,

Bertrand Fontaine, Henri-Paul Couture, Jules Michaud; Jean-Paul Bouchard, Ernest Trépanier, Laurier Guay, Philippe Roy, Léo Roy, Henri Roy.

Seven Up: Buts: Gauthier; Robert Coulombe, Léo-Paul Turcotte, Conrad Turcotte, Charles Marcoux, Henri Duquette, Robert Vachon, David Stearn, Raymond Komery.

Les Rapides...

(suite de la page 2)

sisté de M. Etienne Chartier, le président de la patinoire. Il n'y eut aucun point dans la première période, mais dans la seconde manche les Rapides prirent l'avance et le résultat était de 4 à 1 en leur faveur, grâce à des points enregistrés par Trépanier, Duchesneau et R. Bilodeau.

Dans la troisième période, le St-Ludger enregistra deux points mais ne put égaliser le score. Le gardien de buts Gagnon se fit en vedette pour le St-Ludger, le jeu se faisant surtout dans son territoire, dans les trois périodes. Faisons remarquer que les arbitres Morin et Chartier se révélèrent très sévères, ne tolérant aucune bousculade, et distribuant des punitions à qui les méritait. Le St-Ludger était privé des services de leur joueur étoile Pénin qui était malade; par contre les Rapides...

Non responsable

Avis est par la présente, donné, qu'à partir de cette date je ne me tiendrai aucunement responsable des dettes contractées par mon épouse, née Marie-Ange Nolet en son nom ou au mien chez les médecins, taxis, hôpitaux, hôtels, avocats, etc., et ce, pour aucune considération.

Signé :

OMER CARRIER

Pioopolis, Cte Frontenac

le 4 décembre 1947

D. 11-18—P

des n'alignaient pas Guy Cloutier. Plusieurs joueurs ont manifesté l'intention de vouloir se battre durant la partie, mais après on ne pouvait voir que des sourires, tous ayant oublié les durs coups qu'ils avaient encaissés durant la joute et ceux qu'ils avaient pu rendre.

Alignement St-Ludger: C. Dallaire, D. Dallaire, R. Bernier, P. H. Labrecque, L. Gagnon, B. Dallaire, J. G. Piguère.

Alignement Rapides: But: Laureat Bilodeau; défenses Maurice Chartier, André Mercier, Marcel Bilodeau; aile gauche Maurice Duchesneau; centre, Clément Bilodeau; aile droite Raoul Bilodeau; substitués: Jean-Luc Trépanier, Maurice Meudoin, Léo-Paul Turcotte.

Sommaire:

1ère période: aucun point. Punitions: R. Bernier, Duchesneau.
2ème période:
1—St-Ludger, Bernier.
2—Fatima, Trépanier (Turcotte).
3—Fatima, Duchesneau (Bilodeau).
4—Fatima, Turcotte.
5—Fatima, R. Bilodeau (Duchesneau).
3ème période:
6—St-Ludger, Bernier.
7—St-Ludger, Blouin.
Punitions: Bernier, Trépanier.

Assemblée de la...

(suite de la 1ère page)

de la Ligue, à l'occasion de la mort récente de son père. Adopté.

Le président Dutremble demandant alors à MM. les délégués au congrès de Drummondville, de bien vouloir donner quelques détails sur ces récentes assises. M. Thomas Latulippe dit au président que la Ligue a dû recevoir un rapport complet de ce congrès. Monsieur Latulippe fait remarquer que lors du congrès, on a discuté la question du paiement de l'eau par les locataires; il dit qu'il n'a pas été possible de passer de résolution, à cette fin, vu que cette question relève des conseils municipaux. Quant aux autres résolutions, d'ajouter Monsieur Latulippe, vous pourrez peut-être en donner lecture. Il fait remarquer que plusieurs résolutions ont été passées, lors de ces assises: demande d'un crédit urbain, demande de lots à bois au gouvernement pour la petite industrie, etc.

La discussion se fait ensuite autour de la question du coût de la consommation de l'eau, que les membres de la Ligue désirent voir payer par le locataire, et non par le propriétaire. Prenant part à cette discussion MM. Lucien Lapierre, Philias Roy et autres.

Pour compléter le rapport du congrès, M. Ph. Cléche informe la Ligue que lors du dit congrès, il a fait partie du comité des taxes municipales. Il fait rapport de ce qui a été étudié et discuté autour de la dite question. Il fait encore connaître à l'assemblée que lors de ce même congrès les délégués de Lac-Mégantic, MM. Thomas Latulippe, Henri Latulippe et lui-même ont présenté un motion ayant pour but de demander au Gouvernement de mettre à la disposition de la petite industrie des lots boisés dont le bois pourrait être utilisé à la construction de maisons; il fait remarquer que cette résolution-là constitue une semence qu'il croit voir se lever un jour, et il ajoute: "Je vous assure que nous, des Cantons de l'Est, nous avons raison d'aller dans ces congrès-là, déclarant que les gens de Québec et de Montréal ont le gros morceau et que nous venons en cinquième place. On a raison d'être toujours à ces congrès-là pour demander notre part", ajoute-t-il.

Revenant sur la question de la taxe d'eau, M. Thomas Latulippe se fait le proposeur d'une motion à être envoyée au Conseil Municipal, insistant pour que la dite taxe soit dirigée vers le locataire et perçue tous les mois, en même temps que le compte d'électricité de chaque contribuable. M. Alfred Fillion seconde la motion qui est adoptée.

BILLETS A PRIX REDUITS à Noël et au Jour de l'An

Entre toutes les stations au Canada et jusqu'à toutes les gares de la frontière américaine.

BILLET SIMPLE PLUS UN DEMI pour l'aller et le retour.
DEPART: à partir de samedi, le 20 déc., jusqu'à midi, le 1er jan. inclusivement.

RETOUR: pas plus tard que minuit, mercredi, le 7 janvier.

PRIX REDUIT MINIMUM Adultes et enfants 30c

Renseignements auprès des agents

Pacifique Canadien

Entreposage d'autos pour l'hiver

Les propriétaires d'automobiles apprendront avec plaisir que nous leur offrons l'entreposage de leur auto pour l'hiver au prix de \$3.00 par mois seulement. Le local qui vous est offert est chauffé, vaste et très convenable. Il est prêt à recevoir votre auto. Adressez-vous donc à l'une ou à l'autre des personnes suivantes:

Arthur Poulin

Tél.: 327-J

Olivier Grenier

Tél.: 327-J

Jules Huard

Tél.: 306-r ou 13

adoptée.
Le président Dutremble, exposant que le montant de la contribution n'est que de \$1.50, suggère qu'elle soit augmentée à \$2.00 par année. Il compare cette contribution à celle de la Chambre de Commerce, par exemple qui est de \$3.00. Il est proposé par M. J. L. Boulanger, secondé par M. Paul Gagnon que la cotisation annuelle des membres soit portée à \$2.00. Adopté.

Il est ensuite proposé par M. Thomas Latulippe secondé par M. Philias Roy que la résolution suivante soit envoyée au député: que tous les contrôles sur les loyers, dans les municipalités dont la population est en bas de 10,000 âmes soient abolis le 31 mars.

Prenant alors la parole, le président dit qu'il est de son devoir, avant de procéder aux élections des officiers et des directeurs pour un terme nouveau, d'adresser ses remerciements à tous les membres pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve au cours de la période qui s'achève. Il remercie le journal local "L'Echo de Frontenac" et le journal La Tribune qui ont toujours assuré leur aide à la Ligue, chaque fois qu'elle a eu besoin de leurs services. Avant de procéder aux élections le président exprime le désir de voir tous ceux des membres qui n'ont pas encore versé leur contribution, de se mettre en règle avec la Ligue. Les contributions tombent dans la caisse du trésorier et on procède aux élections. M. Thomas Latulippe étant nommé président de l'élection et M. Paul N. Gagnon, agissant comme secrétaire.

Une voix propose que M. Jos. Dutremble soit réélu président. Ce dernier se dérobe à l'invitation, déclarant que pour des raisons importantes il ne peut accepter une réélection. M. J. Armand Drouin insiste auprès du président sortant disant qu'il a fait beaucoup pour la Ligue, qu'il le réclame de nouveau à la présidence. Monsieur Dutremble se levant, remercie de nouveau ne pouvant accepter la présidence faute de temps à sa disposition, venant, maintenant sa détermination.

On propose M. Paul N. Gagnon lequel dit avoir ses raisons pour ne pas accepter la présidence. Monsieur Gagnon propose M. Philias Roy, lequel se dérobe également à l'invitation. Monsieur Roy suggère les noms de personnes plus âgées, MM. Eugène Huard, Albert Choquette. Le premier n'est pas dans la salle; le second ne peut accepter. Monsieur Roy continuant, fait remarquer que M. Henri Latulippe qui était vice-président pourrait peut-être accepter la présidence. Monsieur Latulippe l'assiste pas à la séance, mais son père M. Thomas Latulippe croit que son fils n'a pas le temps de remplir les fonctions; il dirige l'invitation vers deux personnes présentes MM. Denis Lemay et Alfred Fillion qui auraient le temps de s'en occuper, croit-il. Enfin M. J. L. Boulanger propose que M. J. Armand Drouin soit nommé président de la Ligue; il est secondé par M. Philias Roy et la proposition est adoptée.

M. Henri Latulippe est réélu 1er vice-président, sur proposition par M. Philias Roy secondé à l'unanimité par M. A. Drouin. Adopté. Proposé par M. Philias Roy, secondé à l'unanimité que M. J. L. Boulanger soit réélu 2ème vice-président. Il est proposé par M. Philias Roy, secondé par M. J. A. Drouin, que M. Paul N. Gagnon soit élu secrétaire. Adopté à l'unanimité. Il est proposé par M. Lucien Lapierre, secondé par M. Philias Roy que M. Clément Lessard soit réélu trésorier de la Ligue. Adopté. On procède au choix de six directeurs qui est dirigé sur les membres suivants: MM. Albert Choquette, Etienne Chartier, Denis Lemay, Alfred Fillion, Eugène Huard et Albani Beaulé.

Officiers et directeurs élus ou réélus prennent leur siège pendant que l'assemblée les applaudit, puis M. J. Armand Drouin adresse ses remerciements à ceux qui l'ont élu président de la Ligue. Il remercie le président sortant de charge pour le travail dont il a

favorisé la Ligue durant le terme qu'il a présidé. Il invite les membres à assister aux assemblées de la Ligue, conseillant à ces derniers d'y inviter leurs amis et de faire de la propagande auprès de leurs connaissances qui ne sont pas déjà des membres les engageant à faire partie de cet organisme. Tour à tour les autres élus adressent quelques mots de remerciements, assurant les membres de leur dévouement.

Sur proposition de M. Albert Choquette l'ajournement se fait au mardi 13 janvier.



OUI, PEPSI-COLA EST PLUS GROS ET MEILLEUR!

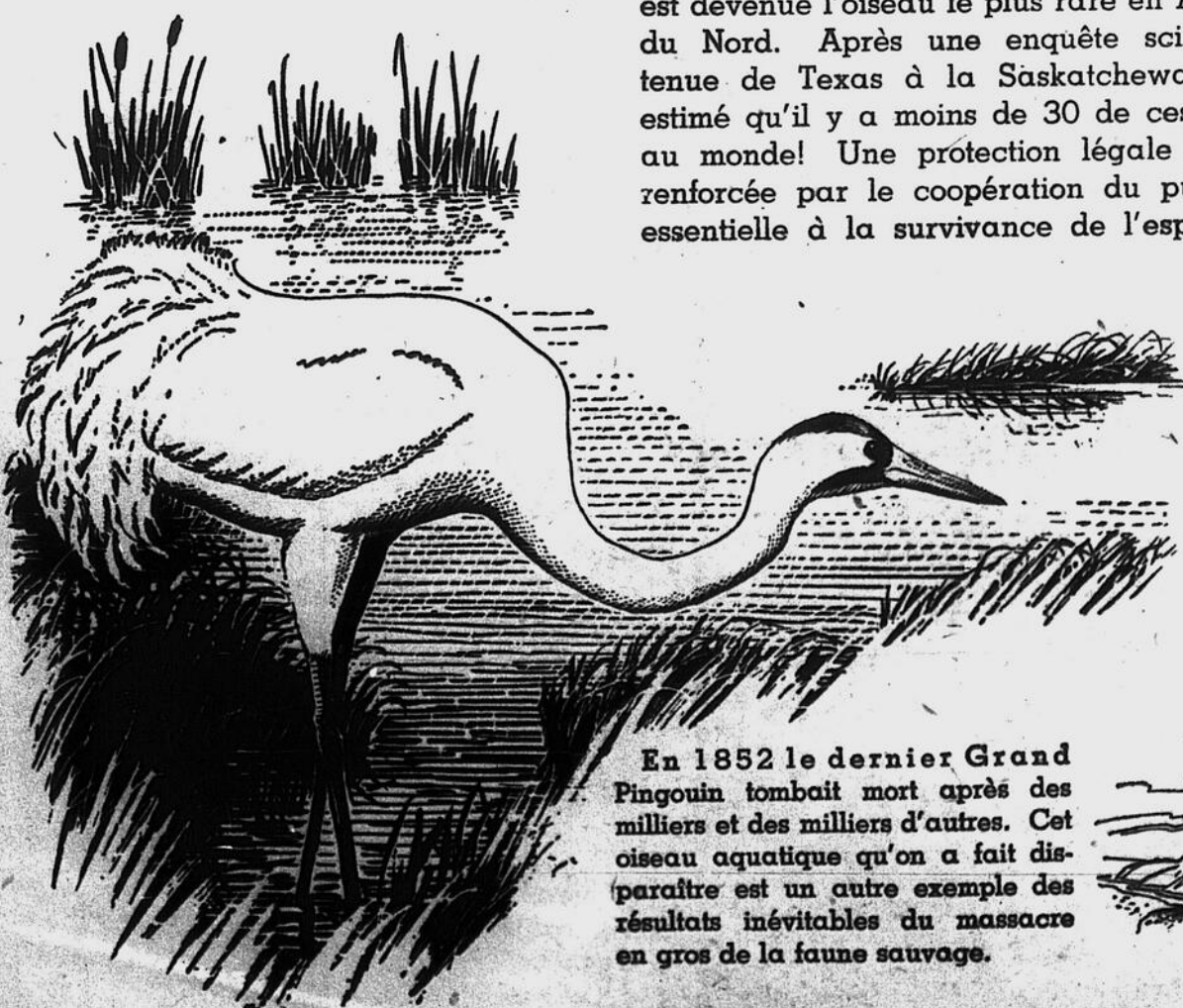


Pepsi-Cola va droit au but en tout temps! Il y en a deux fois plus dans la grosse bouteille de 12 onces! Au travail ou au jeu, chaque fois que vous désirez vous désaltérer ou vous rafraîchir, prenez un Pepsi!

PRENEZ UN PEPSI



Rien qu'un objet de musée?



La magnifique Grue Huante a déjà été répandue au Canada et aux États-Unis, mais au cours des trente-cinq dernières années elle est devenue l'oiseau le plus rare en Amérique du Nord. Après une enquête scientifique, tenue de Texas à la Saskatchewan, on a estimé qu'il y a moins de 30 de ces oiseaux au monde! Une protection légale sérieuse, renforcée par la coopération du public, est essentielle à la survivance de l'espèce.

En 1852 le dernier Grand Pingouin tombait mort après des milliers et des milliers d'autres. Cet oiseau aquatique qu'on a fait disparaître est un autre exemple des résultats inévitables du massacre en gros de la faune sauvage.

CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED
WATERLOO, ONTARIO

D1077Q

Nature Primitive

À VOUS D'EN JOUIR — À VOUS DE LA PROTÉGER

Notes locales

C'est une température d'hiver agréable, que nous avons depuis quelques jours. Il nous faudrait peut-être encore quelques pouces de neige afin de rendre plus solides nos chemins d'hiver, activant ainsi les travaux de charroyage, tout en donnant à nos routes, à nos champs et à nos bois leur aspect hivernal coutumier à cette époque de l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'an.

Mardi soir dernier, les propriétaires de Lac-Mégantic, qui font partie de la Ligue portant leurs noms, tenaient une assemblée générale. Dans une autre colonne de cette édition on pourra lire le rapport détaillé de cette réunion.

Nos étudiants qui fréquentent, à l'étranger, les collèges classiques, commerciaux, universités et autres sont attendus dans leurs familles en fin de semaine. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous nos étudiants ainsi qu'à nos étudiants de bonnes et reposantes vacances.

Mme Edmond Fortin et Mme Ovide Rancourt sont allées à St-Ephrem au chevet de Mme Raymond Bolduc, gravement malade.

Mme Alfred Dostie est de retour de Lewiston, Maine, où elle a passé une couple de mois en visite chez des parents.

Mtre J. Armand Drouin, avocat,

et Madame Drouin sont en voyage à Sherbrooke.

Mlle Jacqueline Girard, étudiante garde-malade à l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, passe quelque temps de vacances dans la famille de M. et Mme Auguste Girard, ses parents.

Mme Léo Bolduc a fait un voyage à Sherbrooke où elle a visité son frère M. Alcide Lacroix à l'hôpital de cette ville; elle a également visité Mme J. D. O'Bready, une amie.

Au Marché

Le Marché de la ville de Mégantic est, de ce temps-ci, en pleine activité. Très nombreux sont les acheteurs et les vendeurs. Il y a cependant un règlement qui doit être suivi. Une des clauses du règlement défend aux vendeurs de mettre en vente des produits qui ne viennent pas de leur ferme. C'est ainsi qu'un cultivateur n'a pas le droit d'acheter de la viande pour aller ensuite la vendre sur le marché. Un vendeur s'est fait prendre la semaine dernière à vendre des produits qu'il avait achetés d'un autre cultivateur. Sur une plainte portée par le chef de Police, Henri-Paul Couture, il a été traduit devant le Recorder, M. Gérard Lacroix, et condamné à une amende de \$5.00 et les frais.

Nouveaux octrois pour le Comité des Chemins d'hiver

La réception des lettres de l'Honorable Ministre Tardif et du ministre de la voirie intéresse assurément la population de notre région, plus particulièrement, tous ceux qui jouiront de l'entretien de nos routes, cet hiver.

L'Honorable Ministre Tardif ainsi que M. Jos. Matte, sous-ministre suppléant du ministre de la voirie, nous faisaient part cette semaine des nouvelles subventions accordées sur la route 28 nous reliant ainsi avec Sherbrooke et Montréal.

Notre député, Monsieur Tardif, dans sa dernière lettre du 12 décembre dernier, annonçait qu'il lui faisait plaisir de nous faire

part de l'obtention d'un nouvel octroi de 5 milles de chemin, sur la route 28, entre Stornoway aux limites de Lingwick.

C'est dire que le comité de Frontenac est bien traité, grâce à l'initiative, tant de nos hommes d'Etat que des partisans actifs de notre Comité.

Puis-je à l'occasion de Noël formuler les vœux de succès à notre organisation et je me permets également d'adresser à la population de Mégantic et des environs mes vœux personnels d'un Joyeux Noël et d'une Heureuse Année.

Paul VEILLEUX, notaire
Sec. des Chemins d'Hiver.

Une grande activité règne à Courcelles en 1947

(Du correspondant de "L'Echo")
La paroisse de Courcelles, dans le comté de Frontenac, dépassera à coup sûr tous les records dans la construction, au cours de l'année qui s'achève. Le développement de notre paroisse a été significatif aussi toute la population s'en réjouit.

De nombreuses maisons ont été construites, depuis le printemps dernier. Nous devons ce développement en grande partie, au chemin de fer Québec Central, lequel ne se sait, si l'on ne parvient pas, à faire passer la paroisse.

Faisons remarquer que la paroisse de Courcelles, par exemple, reçoit presque toutes ses marchandises par voie du Québec Central, à la station de Courcelles. De nombreuses transactions de propriétés ont été effectuées et on nous permettra ici, d'énumérer les suivantes: M. Jos. Lachance a vendu sa propriété à M. Victor Bizier et ce dernier a fait subir de grandes réparations à sa demeure nouvelle.

Monsieur Bizier a ouvert une boucherie-épicerie dans laquelle M. Urbain Bilodeau est locataire. M. Ernest Longchamp a fait l'acquisition d'une autre maison de M. Joseph Roy (Pitte). Monsieur Jos. Lachance a acheté la terre de M. Napoléon Rodrigue. M. Albert Nicol s'est porté acquéreur de la maison de M. Philias Grenier, père de Mme Nicol. Monsieur Grenier demeure avec M. et Mme Nicol. Monsieur Nicol a ajouté d'importantes améliorations. M. Jos. Goulet a fait l'acquisition de la maison de M. Philémon Demers, ancienne propriété de Monsieur Brisebois, qui nous a quittés pour Québec.

M. Alex. Messier s'est acheté un emplacement de M. François Goulet. M. Pierre Jean a vendu sa maison à M. Alphonse Julien, de St-Côme, lequel demeure parmi nous. M. Pierre Jean a fait l'acquisition d'un emplacement de M. François Goulet. M. Tarcissus Rouillard a acheté un terrain de M. Edmond Goulet sur lequel il a construit une boutique de forge. M. Olivier Trépanier est maintenant résident au village où il a transporté une maison sur un terrain qu'il a acheté de M. Welly Arsenault.

M. Philippe Roy s'est porté acquéreur de deux emplacements achetés de M. Omer Roy. Dès le printemps prochain, il doit ériger deux maisons. M. Pierre Fortin a transporté au village, la maison appartenant autrefois à M. Alphonse Roy. M. Emilien Rouillard a acheté la maison de M. Wilfrid Fortier. M. David Bilodeau s'est porté acquéreur de la ferme de M. Léonide Couture, du même rang et il a transporté la maison qui se trouvait sur cette terre, sur un terrain qu'il possède au village. M. Charles Henri Gilbert a acheté un emplacement de M. Ferdinand Vaillancourt sur lequel il a fait transporter une maison. M. Jos. Beaudry, de St-Evariste a acheté, à Courcelles, la terre de Mme Frank Lessard, de Sherbrooke. La famille de Monsieur Beaudry est maintenant résidente à Courcelles. M. Philippe Robert a vendu sa terre à M. Pierre Coulombe. M. Joseph Mercier a vendu la maison qu'il possédait au village à M. Irénée Gilbert. M. Welly Paradis a fait transporter sa maison sur un emplacement qu'il a acheté de M. Thomas Patry. M. Alphonse Blanchette a acheté un emplacement de M. Albert Lessard, sur lequel emplacement il a fait transporter une maison qu'il a achetée de son fils M. Laurent Blanchette.

M. Henri-Louis Bélanger a fait la vente d'un emplacement à M. Jean Lapointe. M. Thomas Patry a vendu des emplacements à ses fils MM. Henri, Denis, Fernand et Rosaire Patry ainsi que M. Philippe Poulin et M. Adolphe Blanchette, tous ces derniers ont érigé des mai-

sons sur leurs emplacements. M. Benoit Poulin a transporté une maison qu'il a achetée de M. Welly Arsenault, sur un terrain acheté de M. Emile St-Pierre. M. Henri Richard a aussi fait l'acquisition d'un emplacement de M. Emile St-Pierre. M. Odias Fortier ainsi que M. Joseph Roy, (Pite) se sont achetés chacun un emplacement de M. Jean Beaudoin.

Une nouvelle rue a été ouverte. Elle est située entre les propriétés de M. Alcide Goulet et M. Welly Arsenault. Elle favorise la construction de résidences et déjà, quatre maisons ont été érigées sur son parcours. M. Arthur Boissonneault a fait transporter une maison qu'il a achetée de M. Philibert Fortier. M. Antoine Gallant a transporté une maison qu'il a achetée de la Cte Lagueux. M. Albert Lapsire a déménagé la maison qu'il possédait au coin de la grande route. D'autres emplacements sur cette rue ont été vendus à MM. Alfred Lapsire, Delphis Lessard et Arthur Gallant. M. Evangeliste Pénin a acheté un terrain à St-Evariste et a vendu la terre qu'il possédait à Courcelles à M. Philibert Fortier. M. Gérard Lapierre a vendu sa terre à M. Léonide Breton, alors que M. Joseph Roy (Pite) s'est porté acquéreur d'un terrain, propriété de M. Joseph Poulin. M. Jean-Marie Tardif a acheté un emplacement de M. David Bilodeau.

Les bâtisses nouvellement construites sont les propriétés des personnes suivantes: MM. Odias Fortier, Gérard Coulombe, Pierre Jean Henri Richard, Jean Lapointe, Fernand Patry, Emile Coulombe, Philippe Trépanier, Wilfrid Thibault, François Fortier, Philippe Goulet, Joseph Roy et Irénée Roy.

Nous comptons une nouvelle industrie à Courcelles. Elle est la propriété de M. Jean-Marie Tardif et on y fait la préparation du bois.

Souhaitons à l'occasion de Noël et de l'année nouvelle la continuation de ces activités à Courcelles.

Commencement d'incendie et feux de tuyaux

Nos sapeurs ont eu à répondre à plusieurs appels depuis les premiers jours de décembre. Le 2 décembre, ils étaient appelés au No 93, rue Salaberry où ils contrôlèrent un feu de tuyau. Se rendirent sur les lieux: MM. Henri-Paul Couture, chef, Dolorès Dostie, assistant Laurent Richard, Léo-Paul Guay et Gérard Boulette.

Quelques jours plus tard, les pompiers étaient appelés au No 57 rue Dillard, pour contrôler un autre feu de tuyau. Ce sont MM. Henri-Paul Couture, Dolorès Dostie, Jos. Gobeil, Léo-Paul Guay.

Le 12 au soir, c'est au No 115, rue Laval, que nos pompiers se rendaient pour contrôler un feu de cheminée. Les sapeurs Gérard Boulette, Léo-Paul Guay et Dolorès Dostie étaient présents.

Le 13 au soir, un commencement d'incendie causé par un tuyau surchauffé, fut signalé rue Papineau à la résidence de M. Hector Vachon. Se rendirent à cet appel: MM. Henri-Paul Couture, Jos. Gobeil, Gérard Boulette et Léo-Paul Guay.

Le 15 décembre les pompiers étaient appelés à l'hôtel Royal où une fumée étrange avait été aperçue. On constata cependant qu'il n'y avait aucune menace d'incendie et les pompiers retournèrent au poste. Répondirent à cet appel: MM. Henri-Paul Couture, Dolorès Dostie, Emile Gobeil, Gérard Boulette et Léo-Paul Guay.

Enfin, le 16 ils étaient appelés au No 55, rue Laval "Chez Paméla"

où ils contrôlèrent un feu de tuyau. Répondirent à cet appel MM. Henri-Paul Couture, Dolorès Dostie, Léo Bolduc, Gérard Duquette et Berthier Lachance.

Les vacances de Noël en notre ville

Elles s'ouvriront dans quelques jours, à Lac-Mégantic, les vacances de Noël et du Nouvel-An. Déjà, la gent écolière s'en réjouit et nous ne pouvons l'en blâmer, puisque tous ces jeunes ont bien mérité un peu de repos après quatre mois d'études bien remplis.

Le collège du Sacré-Cœur, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, l'école Notre-Dame de Fatima, fermeront leurs portes le mardi, 23 décembre. La réouverture des classes se fera le 8 janvier.

L'institut scolaire et commercial fermera ses portes vendredi le 19 pour les réouvrir jeudi, le 8 janvier.

Le Jardin de l'Enfance qui dirige Mlle Aline Fiset, donnera congé à ses élèves, lundi le 22 décembre et la rentrée des classes se fera le 8 janvier.

Les cours spéciaux que donnent à leur résidence, rue Dillard, M. A. Breton, inspecteur et Madame Breton, se continueront comme à l'ordinaire durant cette période des vacances.

Les cours d'anglais que dirige Madame J. R. Miller seront suspendus le 19 décembre et ils seront repris le 7 janvier.

Souhaitons à tous ces éducateurs à ces éducatrices ainsi qu'à leurs nombreux élèves de bonnes, heureuses et reposantes vacances.

Au club Rotary

Les membres du Club Rotary se réunissent, lundi soir, à l'occasion de leur souper hebdomadaire. Outre les membres on remarquait encore à cette réunion, M. Walter Murray, de Montréal, ex-président du club Rotary, de Halifax, invité de M. G. Max Stearn; M. le notaire Paul Veilleux, qui était l'invité de M. J. Pierre Belley; M. Félix J. Maville qui était l'invité de M. L. L. Mercure, ces derniers de Lac-Mégantic.

Sur l'invitation du président, M. Mercure, Monsieur Maville souleva à plusieurs reprises bien réussies, bien réussies, l'hilarité des membres en se révélant, une fois de plus, le spécialiste-compteur d'histoires.

M. Abid Komery, membre du Club, fut le conférencier du jour et il donna un intéressant historique de la Palestine qu'il a connue en certaines années qu'il a précédé 1907 alors qu'il quittait son pays pour venir habiter le Canada. C'est M. Georges Périnet qui a présenté le conférencier, qu'à remercié M. L. L. Mercure, le président du Club.

Dans nos registres paroissiaux

Baptêmes
Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise:

14 décembre — Joseph, Gérard, Raymond, né le 11 courant, enfant de M. et Mme Alfred Grenier, (Robert Thivierge), Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Thivierge oncle et tante de l'enfant.

17 décembre — Marie, Claire Madeleine, née le 16 à l'Hôpital St-Joseph, enfant de M. et Mme Rosaire Bouet (Madeleine Isabelle), de St-Samuel. Parrain et marraine: M. et Mme Roland Guay, oncle et tante de l'enfant, de St-Samuel.

Félicitations aux heureux parents et longue vie à ces nouveaux-nés.

Mtre L. Ph. Cliche dans...

(suite de la 1ère page)
de St-Joseph de Beauce; M. Emile Cliche, pharmacien et professeur à l'Université Laval de Québec, M. Jos. E. Cliche, pharmacien de St-Joseph; Mtre Louis-Philippe Cliche, C.R., avocat, de Lac-Mégantic; M. Henri Cliche, auditeur, St-Joseph; M. Ladislav Cliche, li-notypiste, de Sherbrooke; M. Eugène Cliche, directeur de funérailles St-Joseph; M. Antoine Cliche comptable, St-Joseph; M. Jean-Baptiste Cliche, imprimeur, St-Jean, et Mlle Madeleine Cliche, garde-malade, de St-Joseph.

Le service funèbre du regretté disparu était chanté en l'église de St-Joseph, jeudi de la semaine dernière à 10 heures.

A Monsieur et Madame Louis-Philippe Cliche, aux autres membres de la famille du défunt, regrette va l'expression de nos condoléances sincères.

Théâtre Bijou

MEGANTIC

PROGRAMME

GRANDE SEMAINE THEATRALE
21 au 27 décembre

Dimanche 3 représentations 2 — 6.45 — 9.15

Film français

PIERRE FRESNAY

La main du diable

Shirley TEMPLE — Ronald REAGAN

dans

That Hagen Girl

Lundi - Mar. - Mer. - 8 h.

Excellent
PROGRAMME
DOUBLEA la demande
populaireJolson Story
en couleurs

Noël seulement 3 REPRESENTATIONS

Film français

LES ROIS
DU RIRELaurel
&
Hardy
dans"WAY
OUT
WEST"plus d'une
heure de
RIREBarbara Stanwyth
George Brent

Ven. 8 h.

Samedi - 6 h. 45 - 9 h. 30

2 représentations
du film
KINGO-JUNGLE

BOB HOPE

DOROTHY LAMOUR

dans

Favorite
BrunnetteCe film passe à l'écran
vendredi soir
et samedi
une fois
seulement
à 8.15OUVERTURE — du lundi au vendredi 8 heures
SAMEDI — 2 représentations en soirée: 6.45 — 9.30
DIMANCHE, 3 REPRESENTATIONS
2 h. — 6.45 — 9.15 P.M.
HEURE SOLAIRE